



AVIS D'ATTRIBUTION

Section I : REFERENCES DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Fourniture d'équipements de signalisation verticale, permanente et temporaire pour la Commune de Cosne-Cours-sur-Loire – Année 2017

Section II : IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Ville de Cosne-Cours-sur-Loire
Monsieur le Maire
Place du Dr. J. Huyghues des Etages - B.P. 123
58206 Cosne-Cours-sur-Loire

Section III : DESCRIPTION DU MARCHÉ

Objet du marché : Fourniture d'équipements de signalisation verticale, permanente et temporaire pour la Commune de Cosne-Cours-sur-Loire – Année 2017

Section IV : CRITERES D'ATTRIBUTION RETENUS

Valeur technique notée sur 50 %

Il sera pris en compte les caractéristiques techniques du matériel.

Le critère de la valeur technique sera évalué au vu de la « note technique » (annexe au CCP) fournie par le candidat.

Prix proposé noté sur 40 %

Le prix sera évalué selon la formule suivante : $\text{Note} = 40 \times (P1)/(P2)$

P1 : Offre de prix la plus basse

P2 : Offre de prix du candidat

Il sera pris en compte les montants inscrits au détail quantitatif estimatif.

Délai de livraison noté sur 10%

Le délai le plus court proposé s'entend par le meilleur délai proposé dans les offres.

Le délai sera évalué selon la formule suivante : $\text{Note} = 10 \times (D1)/(D2)$

D1 : Délai le plus court

D2 : Délai proposé par le candidat

Les offres seront classées par ordre décroissant en fonction des notes obtenues pour chacun des trois critères.

Section V : MODE DE PASSATION

En application de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Procédure adaptée et accord-cadre passés en application des articles 27, 78 et 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Le présent marché fait partie du dispositif « marché public simplifié » (MPS) dans le cadre du programme national « Dites-le nous une fois ».

Section VI : RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ATTRIBUTAIRES

Numéro du marché : Marché n°17 034

Date d'attribution du marché : 10 août 2017

Nom du titulaire : LACROIX SIGNALISATION – 8 impasse du Bourrelier -448000 SAINT HERBLAIN

Remises accordées : Selon les prix « catalogue » avec application d'une remise de 50%

Section VII : DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION

08 SEP. 2017

Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur,
Pour le Maire,
L'Adjointe Déléguée aux Marchés Publics,
Micheline HENRY.

